



PUBLIER IMMEDIATEMENT
VENDREDI, LE 1 MARS 1963.

B.6

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures annonce aujourd'hui que le Canada et onze autres pays de l'ONU ont été désignés par le président de l'Assemblée générale, M. Zafrullah Khan pour faire partie d'une commission préparatoire de l'Année de la coopération internationale. Les autres membres de la commission sont les pays ci-après: Ceylan, Chypre, Finlande, Inde, Irlande, Paraguay, Pérou, République arabe unie, République Centrafricaine, Thaïlande et Tchécoslovaquie.

Le 15 décembre 1962, l'Assemblée générale a adopté à l'unanimité en séance plénière une résolution sur ce sujet, présentée par l'Inde et le Canada, avec l'appui de dix-huit autres pays. Elle y priait le président de l'Assemblée générale de désigner une commission préparatoire, composée de douze membres au plus, qui étudierait les avantages qu'il pourrait y avoir à faire de l'année 1965, vingtième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, l'Année de la coopération internationale. La commission, qui vient d'être formée, présentera un rapport à l'Assemblée générale, lors de la dix-huitième session de celle-ci, l'automne prochain, sur les mesures et les activités que pourraient entreprendre les Etats membres, les institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales pour réaliser les fins de la résolution.

L'Assemblée générale a exprimé son principal objectif en déclarant dans la résolution que le monde gagnerait à la fois à se rendre mieux compte du degré actuel de coopération internationale et à accroître sensiblement le nombre des